FORMATION PROFESSIONNELLE, APPRENTISSAGE ET EMPLOI

Monographies régionales

Centre Inffo

Juin 2023

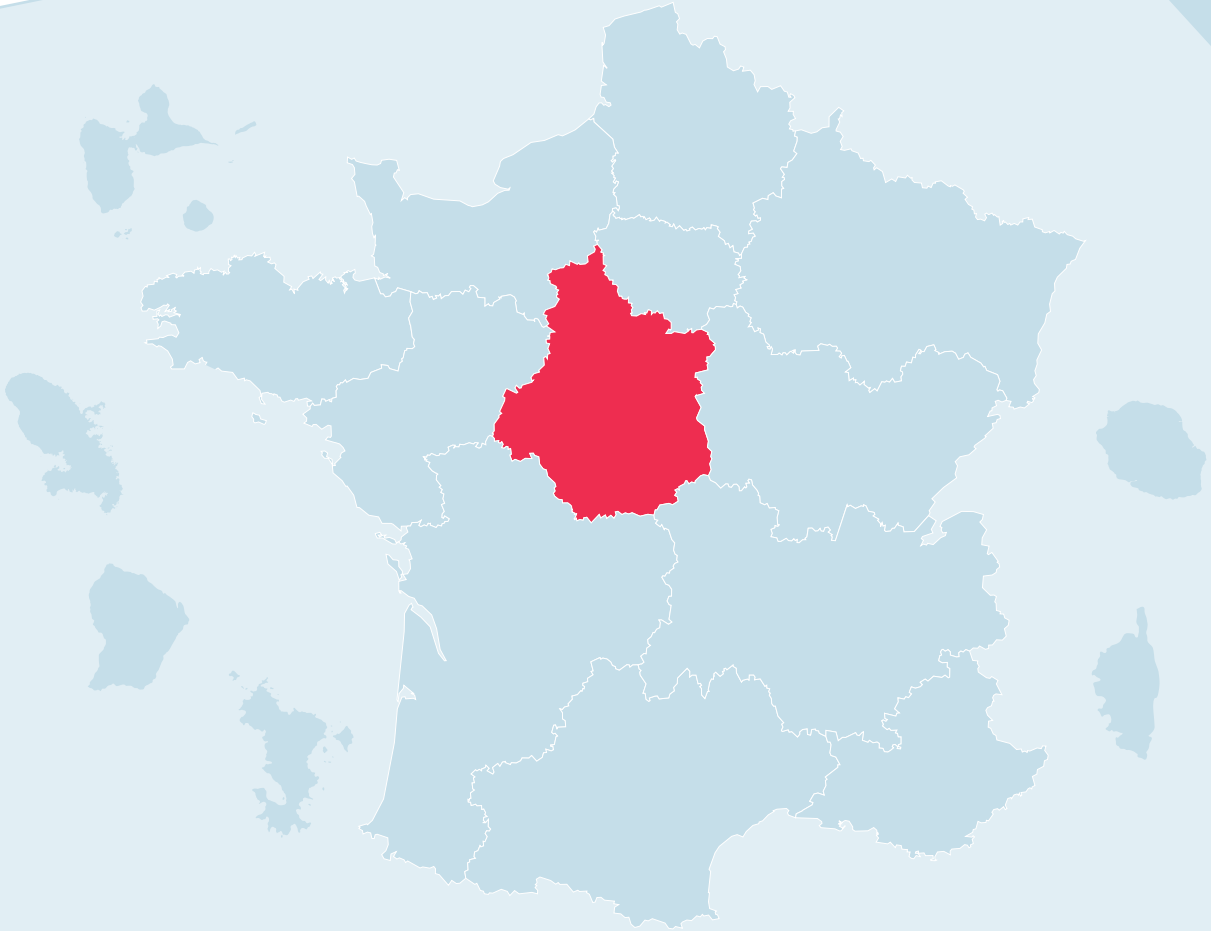

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

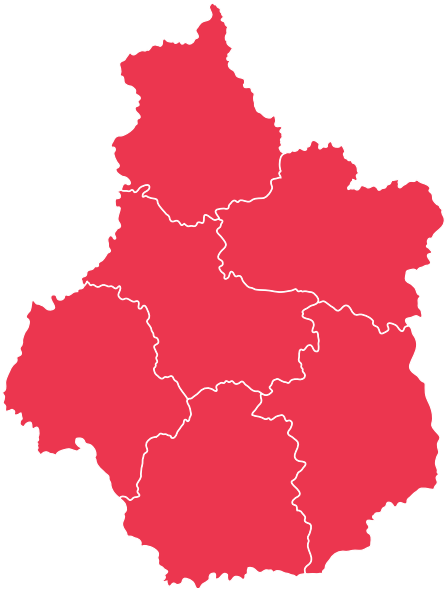

RÉGION CENTRE-VAL DE LOIRE

SOMMAIRE

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES 3
INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE 5
PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS 7
BUDGETS 9
PROGRAMMATION REGIONALE (ET PARTENARIAT) 10
DERNIERES ACTUALITES 12

La collecte des données contenues dans ce document est arrêtée en juin 2023.

© Centre Inffo – Juin 2023

PRINCIPAUX INDICATEURS

POPULATION

Nombre d'habitants au 1er janvier 2023

Centre-Val de Loire	National
2 572 278	68 042 591

SECTEURS D'ACTIVITÉ

Nombre d'emplois - 4e trimestre 2022

	Centre-Val de Loire	National
SECTEURS TERTIAIRE MARCHAND	414,6	13 375,9
SECTEURS INDUSTRIE	147,2	3 235,8
SECTEURS TERTIAIRE NON MARCHAND	306,4	8 430,4

TAUX DE CHÔMAGE 4e trimestre 2022

% de la population active

Centre-Val de Loire	National
6,7 %	7,2 %

DEMANDEURS D'EMPLOI

Nombre en avril 2023

Centre-Val de Loire	National
193 230	5 365 400

PRESTATAIRES DE FORMATION

	Centre-Val de Loire	National
Organismes de formation	2 288 en juin 2023	78 600 en 2021
CFA responsables	85 en juin 2023	2 791 en 2021/2022
CFA Formateurs	221 en juin 2023	

EFFECTIFS D'APPRENTIS

Nombre en 2021/2022

Centre-Val de Loire	National
28 212	834 063

BUDGET GLOBAL

Évolution des dépenses formation de la région en millions d'euros

2019	2020	2021
264	178,8	193,8

BUDGET FORMATION PROFESSIONNELLE ET APPRENTISSAGE

En 2021 en millions d'euros

Centre-Val de Loire	National
193,8	4 288,8

BUDGET PRIMITIF 2023 : 160 millions d'euros en faveur de la formation professionnelle

DONNÉES SOCIO-ÉCONOMIQUES

POPULATION ET EMPLOI	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
POPULATION TOTALE	2 631 697 en 2019 (1)	2 632 683 en 2020 (1) 2 572 278 (Estimation Insee au 1er janvier 2023) (2)	0,04%	68 388 307 en 2020 (1) 68 042 591 (Estimation Insee au 1er janvier 2023) (2)
POPULATION ACTIVE	909 512 en 2018	1 161 113 en 2019	27,66%	30 908 819 en 2019 (France hors Mayotte) 30 065 000 en 2021
dont 16-24 ans	Non renseigné	121 191 en 2019	-	3 036 565 en 2021
DEMANDEURS D'EMPLOI (catégories A, B et C)	200 340 (Avril 2022)	193 230 (Avril 2023)	-3,55%	5 365 400 (Avril 2023)
Moins de 25 ans	26 670 (Avril 2022)	25 770 (Avril 2023)	-3,37%	667 800 (Avril 2023)
25-49 ans	118 490 (Avril 2022)	114 080 (Avril 2023)	-3,72%	3 215 300 (Avril 2023)
50 ans ou plus	55 180 (Avril 2022)	53 380 (Avril 2023)	-3,26%	1 482 300 (Avril 2023)
TAUX DE CHOMAGE (% de la population active)	6,7 % au 4e trimestre 2021	6,7 % au 4e trimestre 2022	-	7,2 % au 4e trimestre 2022 (France hors Mayotte)
dont 15-24 ans	24,8 % en 2020	17,9 % en 2021	-27,82 %	18,9 % en 2021 17,3 % En 2022 (France hors Mayotte)
dont 25-49 ans	10,6 % en 2020	6,3 % en 2021	-40,57 %	7,1 % en 2021 6,6 % En 2022 (France hors Mayotte)
dont 50-64 ans	9,8 % en 2020	5 % en 2021	-48,98%	5,7 % en 2021 5,2 % En 2022 (France hors Mayotte)

Sources : INSEE, DARES, JO 2023

(1) Décret n. 2022-1702 du 29 décembre 2022 (JO du 30 décembre 2022)

(2) Estimation INSEE janvier 2023 : *https://www.insee.fr/fr/statistiques/1893198*

SECTEURS D'ACTIVITÉS POUR LA RÉGION	LIBELLÉ	NB D'EMPLOI	AU NIVEAU NATIONAL (France hors Mayotte)
SECTEURS GÉNÉRIQUES (4e trimestre 2022)	Tertiaire marchand	414 600	13 375 900
	Tertiaire non marchand	306 400	8 430 400
	Industrie	147 200	3 235 800

Source : Insee, 2023

MÉTIERS EN TENSION	DANS LA RÉGION	NATIONAL
	Métiers en 2030 : Région Centre-Val de Loire (France Stratégie et Dares) https://www.strategie.gouv.fr/publications/metiers-2030-region-centre-val-de-loire Liste des métiers porteurs en tension soumise au Crefop le 18.12.2020- Direccte Centre-Val de Loire janvier 2021 https://far.regions-et-formation.fr/far/documents/far/liste_des_metiers_porteurs_en_centre_val_de_loire_2023-04-13.pdf	**France compétences : la liste 2023 des métiers émergents ou en particulière évolution** https://www.francecompetences.fr/fiche/france-competences-publie-la-liste-2023-des-metiers-emergents-ou-en-particuliere-evolution/ **Quels métiers en 2030 ? Rapport France Stratégie et la Dares** https://www.strategie.gouv.fr/sites/strategie.gouv.fr/files/atoms/files/fs-2022-pmq-rapport-mars_4.pdf

Sources : France Compétences, DARES, Base FAR Centre Inffo 2023

INDICATEURS FORMATION-APPRENTISSAGE

LES ORGANISMES DE FORMATION

	RÉGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
NOMBRE D'OF	2 579 organismes de formation en juin 2022 (Selon le Carif)	2 288 organismes de formation en juin 2023 (Selon le Carif)	-11,28%	78 600 organismes de formation en 2021
Formations commandées par les Conseils régionaux	13 700 en 2020	20 000 en 2021	45,99%	403 900 en 2021

Sources : Annexe aux projets de lois de finances pour 2022 et 2023, GIP ALFA Centre-Val de Loire

APPRENTISSAGE

	REGION			NATIONAL
	Année N-1	Année N	Évolution (en %)	Année N
Nombre CFA	Non renseigné	85 CFA responsables et 221 CFA Formateurs en juin 2023 (Selon le Carif)	-	2 791 en 2021-2022
Montant de la dépense pour l'apprentissage	21,10 M€ en 2020	16,10 M€ en 2021	-23,7%	294,3 millions d'euros en 2021
Effectif d'apprentis	23 757 en 2020/2021	28 212 en 2021/2022	18,75%	834 063 en 2021-2022
Nb de contrats d'apprentissage	23 811 en 2021	25 733 en 2022	8,07%	833 406 en 2022

Sources : RERS, DARES PoEm, Lois de Finances pour 2022 et 2023, GIP ALFA Centre-Val de Loire

PÔLES DE COMPÉTITIVITÉ

La France a lancé en 2004 une nouvelle politique industrielle. Les pôles de compétitivité ont été créés pour structurer des réseaux sur une thématique donnée, en associant des entreprises, des laboratoires de recherche et des établissements de formation. Les pouvoirs publics nationaux et locaux sont étroitement associés à cette dynamique, la politique des pôles de compétitivité constituant un important levier de la politique d'innovation française. Depuis 2019, les régions assurent le suivi des actions des pôles.

Pour la phase V (2023-2026), cinquante-cinq pôles de compétitivité dont 2 nouveaux ont été labellisés en France.

4 POLES DE COMPETITIVITE EN CENTRE-VAL DE LOIRE

- **Pôle S2E2** : énergie, environnement, écotechnologie
- **Cosmetic Valley** : parfumerie cosmétique
- **POLYMERIS : caoutchoucs, plastiques et composites**
- **Pôle de compétitivité de la filière de l'eau : France Water Team**

CAMPUS DES MÉTIERS ET DES QUALIFICATIONS

Le territoire national compte désormais 123 Campus des métiers et des qualifications dans des champs d'activités très divers. 11 Campus des métiers et des qualifications ont vu leur label renouvelé en avril 2022, et 8 Campus ont obtenu le label Campus d'Excellence.

En région Centre-Val de Loire deux Campus ont été labellisés Campus d'excellence.

Campus des Métiers et des Qualifications COSMETOPHARMA «Industries cosmétique et pharmaceutique Centre-Val de Loire» (Labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence)

- Territoire : Départements de l'Eure-et-Loir (28), du Loiret (45), du Loir-et-Cher (41) et de l'Indre-et-Loire (37)
- Secteurs professionnels : Cosmétique et pharmaceutique
- Filière(s) de formation : Esthétique-cosmétique-parfumerie, chimie, biotechnologies, industries de process, maintenance

Campus des métiers et des qualifications PATMAT (Patrimoine, métiers d'art et tourisme) (Labellisé Campus des métiers et des qualifications d'excellence)

- Territoire : en réseau sur l'ensemble des 6 départements du Centre-Val de Loire, de Dreux à Argenton-sur-Creuse, de Vendôme à Gien
- Secteurs professionnels : Tourisme, patrimoines historique et immatériel, Hôtellerie-Restauration
- Filière(s) de formation : métiers du bâtiment, du paysage, métiers d'art, de l'hôtellerie-restauration et du tourisme.

Source : Ministère de l'Education nationale, 2023

PRINCIPAUX INTERLOCUTEURS

CONSEIL RÉGIONAL

Groupe Majoritaire Politique	PS et PRG
Président	François BONNEAU
Vice-Président	Jean Patrick GILLE, Vice-Président délégué à l'Emploi, à la Formation professionnelle, à l'orientation et à l'insertion
Vice-Présidentes	Carole CANETTE, Vice-présidente en charge des Lycées, de l'éducation, orientation, jeunesse, et vie lycéenne Magali BESSARD, Vice-Présidente déléguée à l'Égalité entre les femmes et les hommes et aux Formations Sanitaires et Sociales

COMMISSIONS

Commission Emploi, Formations professionnelles, Insertion	
Présidente	Karin FISCHER
Vice-Présidentes	Catherine GAY Isabel TEIXEIRA

DIRECTIONS GENERALES

Direction Général Des Services	
Directrice	Florence PELEAU-LABIGNE
Direction Générale Formation, Recherche, Economie et Emploi	
Directeur	Jean-Louis GARCIA

DIRECTION FORMATION ET APPRENTISSAGE

Direction des Formations professionnelles	
Directrice	Amanda MICHÉ
Direction des Politiques d'orientation et de la formation	
Directrice	Céline BIAN

Source : Conseil régional, 2023

SERVICES DE L'ÉTAT

Fonction	Nom	Prénom	Téléphone (std)
Préfète de région	ENGSTRÖM	Régine	02 38 81 40 00
SGAR	GOUACHE	Florence	02 38 81 46 51
DREETS	LAVAURE	Anouk	02 38 77 68 00
Recteur	HALBOUT	Gilles	02 38 79 38 79

INSTANCES ET OPÉRATEURS RÉGIONAUX

CARIF-OREF

ALFA CENTRE
Direction : Non communiqué
Site internet : *https://formation.centre-valdeloire.fr/*

BUDGETS

BUDGETS CONSOLIDÉS

DÉPENSES 2019/2020/2021

En Millions d'euros

Années	Dépenses totales	Formation professionnelle continue	Formations sanitaires et sociales	Apprentissage
2019	264	113,6	50,8	99,6
2020	178,8	105,1	52,6	21,1
2021	193,8	125,7	52	16,1

Sources : Annexes aux Projets de loi de finances pour 2021/2022/2023

BUDGET PRIMITIF

Voté le 15 décembre 2022 - les chiffres ci-dessous sont extraits de la délibération de la Région

Le budget 2023 de la Région Centre-Val de Loire s'élève à 1,751 Md€ dont 160 M€ en faveur de la formation professionnelle

BUDGET PRIMITIF DE LA RÉGION POUR L'EXERCICE 2023 (en euros)

Libellé	Recettes	Dépenses
Fonctionnement	1 591 515 661,00	1 591 515 661,00
Investissement	1 054 041 561,00	1 054 041 561,00
Total	2 645 557 222	2 645 557 222

Capacités d'engagement (en euros)

Libellé	BP 2022	BP 2023	Evolution
Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	8 486 000 (AP) pour la formation professionnelle et l'apprentissage 64 830 000 (AP) pour l'enseignement 145 464 300 (AE) pour la formation professionnelle et l'apprentissage 10 223 000 (AE) pour l'enseignement	163 720 000 (AP) (Enseignement, formation professionnelle et apprentissage) 142 434 800 (AE) (Enseignement, formation professionnelle et apprentissage)	-
Action économique	56 639 500 (AP) 35 688 000 (AE)	51 579 500 (AP) 44 789 840 (AE)	-8,93% (AP) 25,5% (AE)

PROGRAMMATION RÉGIONALE (ET PARTENARIAT)

CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION 2021-2027 (SIGNE LE 7 MARS 2022)

Les trois axes du CPER 2021-2027 :

- le renforcement de l'attractivité du territoire,
- le renforcement de la cohésion territoriale et sociale,
- l'accélération de la transition écologique et énergétique

En matière de formation professionnelle, l'État et le Conseil régional se mobilisent selon les orientations suivantes :

- Le Conseil régional, en tant que principal acteur de la formation professionnelle, a défini et organise une large panoplie d'actions qui s'adressent aux personnes qui recherchent un emploi, en particulier les jeunes. L'objectif est de favoriser leurs chances, grâce à la formation mais aussi à la lutte contre les freins périphériques, d'accéder ou de retrouver un emploi durable.
- Mise en place par le Conseil régional d'un programme régional de formation innovant.
- L'État et le Conseil régional conviennent de valoriser dans le cadre du CPER les financements soutenant la mise en œuvre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) au titre des années 2021 et 2022 (environ 146 et 147 M€ respectivement). Au-delà de 2022, le Conseil régional a d'ores et déjà prévu de financer à hauteur de 30 M€ par an le programme régional de formation jusqu'en 2027, soit 297 M€ sur la période 2021-2027.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

PROTOCOLE D'ACCORD SUR LE CONTENU DU CONTRAT DE PLAN ETAT-REGION CENTRE-VAL DE LOIRE 2021-2027 (SIGNE LE 13 FEVRIER 2021)

En matière de formation professionnelle, l'État et le Conseil régional se mobilisent selon les orientations suivantes :

- Le Conseil régional, en tant que principal acteur de la formation professionnelle, a défini et organise une large panoplie d'actions qui s'adressent aux personnes qui recherchent un emploi, en particulier les jeunes. L'objectif est de favoriser leurs chances, grâce à la formation mais aussi à la lutte contre les freins périphériques, d'accéder ou de retrouver un emploi durable.
- L'État et le Conseil régional conviennent de valoriser dans le cadre du CPER les financements soutenant la mise en œuvre du Pacte régional d'investissement dans les compétences (PRIC) au titre des années 2021 et 2022 (environ 146 et 147 M€ respectivement).

En matière d'enseignement supérieur, les objectifs stratégiques en région Centre-Val de Loire, affirmés dans le schéma régional de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'innovation (SESRI), consistent à :

- accroître le nombre d'étudiants (objectif de 75 000 étudiants à l'horizon 2025) ;
- renforcer l'attractivité et le rayonnement des formations supérieures et de la recherche ;
- développer les formations d'ingénieurs ;
- et faciliter la vie étudiante, facteur clé de réussite.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

CPRDFOP 2022-2027 (ADOPTE LE 13 AVRIL 2023)

Intitulé « Agir ensemble pour impulser une dynamique de transformation », il s'articule autour de quatre priorités :

- Observer et analyser ensemble pour mieux comprendre et impulser les dynamiques de transformations environnementales, énergétiques, technologiques, numériques, sociales.
- Impulser et développer la capacité des individus à s'orienter et à évoluer professionnellement tout au long de leur vie.
- Faire de la formation professionnelle tout au long de la vie, un levier de développement des compétences au service des personnes et du monde économique
- Créer les conditions d'un accès facilité à la formation et à une insertion durable dans l'emploi.

NB : le CPRDFOP 2022-2027 a été adopté par le conseil régional, le 13 avril 2023

Source : Conseil régional Centre-Val de Loire, 2023

PROGRAMME REGIONAL DE FORMATION (PRF) - ORIENTATIONS 2023

Les offres de formation proposées par la Région :

- Offre "Parcours métiers"
- Les Visas Libres savoirs : acquérir les compétences essentielles au monde du travail
- Les formations Développement de l'emploi par des formations inclusives (DEFI) sont des formations destinées à aider les demandeurs d'emploi à développer des compétences recherchées par les entreprises de la région.

Source : GIP ALFA CENTRE, 2023

PACTE REGIONAL D'INVESTISSEMENT DANS LES COMPETENCES

Le Président du Conseil régional et le Préfet de région ont signé le 22 janvier 2019, le Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022. L'objectif du PACTE en région Centre-Val de Loire est de former 72 000 jeunes et demandeurs d'emploi peu ou pas qualifiés au cours des quatre ans.

L'Etat et la Région, en lien avec les partenaires sociaux, s'engagent à répondre de façon dynamique, réactive et innovante à définir et mettre en œuvre un programme d'actions visant à répondre d'ici 2022 aux enjeux suivants :

♦ Favoriser l'emploi durable des jeunes et personnes peu ou pas qualifiées,

♦ Accompagner les acteurs de l'orientation pour favoriser la prise en charge des publics isolés ou sans perspective professionnelle,

♦ Répondre de façon plus qualitative et quantitative aux besoins de compétences des entreprises,

♦ Agir de plus en plus de façon partenariale et au plus près des territoires en région Centre-Val de Loire, les transformations suivantes seront déployées avec l'appui des moyens supplémentaires apportés dans le cadre du pacte :

- transformation de l'offre de formation impliquant fortement les entreprises engagées
- transformation des parcours et de l'appareil de formation
- transformation de l'information et de l'accompagnement des publics:

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

AVENANT N°2 AU PRIC 2021-2023

Délibération de l'assemblée pléniere des 24 et 25 février 2022

Conclu entre l''État, représenté par Régine ENGSTRÖM, préfète de la région Centre-Val de Loire, et le Conseil régional Centre-Val de Loire, représenté par François BONNEAU, son président, l'avenant n°2 au PRIC prévoit de :

- Proposer des parcours de formation supplémentaires pour répondre aux difficultés de recrutement,
- Renforcer l'accès des demandeurs d'emploi de longue durée à la formation,
- Expérimenter de nouvelles actions permettant de répondre aux difficultés de recrutement
- Mettre en œuvre les parcours de formation supplémentaires
- Assurer le suivi et le pilotage des actions de formation supplémentaires au Pacte régional avenant et leur évaluation en lien avec le comité scientifique chargé de l'évaluation du Plan d'investissement dans les compétences.

Les engagements réciproques de l'État et de la Région dans le cadre du Pacte régional d'investissement dans les compétences 2019-2022 sont poursuivis sur 2023. Le montant additionnel de l'État en 2023, au titre de cette prorogation, est de 79 M€.

Source : Base FAR Centre Inffo, 2023

DERNIERES ACTUALITÉS

Centre-Val de Loire : la lutte contre l'illettrisme, « une priorité »

La Région Centre-Val de Loire a organisé à Tours, la 3e rencontre régionale des Espaces Libres-Savoirs consacrée à l'illettrisme et l'illectronisme, mardi 27 juin. Au cours de ce rassemblement qui a réuni une centaine d'acteurs locaux, le Groupement d'intérêt public (GIP) Alfa Centre-Val de Loire a présenté une étude approfondie qui va permettre à terme de mener des actions ciblées et territorialisées. C'est la première fois qu'une Région entreprend une telle démarche statistique.

Signe manifeste et ô combien symbolique que l'illettrisme reste encore un sujet tabou, les données manquent. La dernière grande enquête nationale de l'Insee remonte à 2011. C'est pour cette raison que la Région Centre-Val de Loire a décidé grâce à un financement du Pacte de mener une étude approfondie sur l'illettrisme, qui concerne les personnes ne maîtrisant pas assez la lecture et l'écriture, et l'illectronisme qui est le manque de compétence dans le domaine du numérique.

152 000 personnes en situation d'illettrisme

L'enquête menée par le GIP Alfa Centre révèle qu'en Centre Val-de-Loire 10 % de la population, ayant été scolarisée en France, est en situation d'illettrisme. « Cela représente environ 152 000 personnes », rapporte *Karine Adamczyk, chargée de mission* à la Région en charge de cette thématique. Dans le détail, ce sont les hommes à hauteur de 56 % qui en souffrent le plus. Sous l'angle socio-professionnel, les employés et les ouvriers sont majoritairement représentés (14,9%). Juste derrière, figurent les retraités (11,7%). Plus surprenant et contre-intuitif, les données recueillis par le GIP indiquent que le taux d'illettrisme en situation de travail est de 9%. Enfin, à noter : dans les Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville (QPV), le taux est de 15,2 %, soit environ 23 000 personnes. Dans les Zone de Revitalisation Rurale, 33 000 personnes sont concernées.

Disparité ville et zone rurale

Quant à l'illectronisme, l'enquête souligne également une disparité entre zone urbaine et zone rurale. Ce phénomène concerne 6 % de la population âgée en 18 et 65 ans, soit environ 92 000 personnes. L'illectronisme est plus important dans les communes de moins de 2000 habitants. Elles représentent près de la moitié des personnes dans cette situation, contre 18 % dans les villes de plus de 100 000 habitants. Véritable handicap au quotidien, l'étude signale que 32 % des interrogés ont déjà renoncé ou abandonné une démarche administrative sur internet en raison de leur difficulté.

« Financement sanctuarisé » et plan régional

« La lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme est une priorité, annonce Jean-Patrick Gille, vice-président en charge de la formation professionnelle. *Cette étude préfigure un plan régional d'action qui sera dévoilé en septembre. »* L'élu en a profité pour annoncer que même si l'incertitude demeure encore sur les dotations du Pacte pour les prochaines années *« les financements seront sanctuarisés »*.

Source : Le Quotidien de la Formation, Guilherme Ringuenet, 29 juin 2023

Centre-Val de Loire : mobilisation pour les publics éloignés de la formation

Le Conseil régional de Centre-Val de Loire a réuni 250 personnes travaillant pour des organismes de formations et l'orientation afin de réfléchir sur « la mobilis@tion du public vers les formations ! », mardi 9 mai.

L'objectif de cette journée de réflexion est de *« s'interroger sur la manière dont nous pourrions atteindre les publics les plus éloignés de l'emploi. Elle est aussi l'occasion pour nous de nous interroger sur nos pratiques, les évaluer et les retravailler »*, a déclaré en préambule François Bonneau, président de la Région Centre-Val de Loire.

L'importance du sourcing

Lors de sa conférence sur « l'accompagnement des publics et attractivité de la formation, principaux enjeux et leviers d'action », Anne de Blignières-Legeraud, docteur d'État en sciences de l'éducation, maître de conférences à l'Université Paris Dauphine-PSL, membre du comité scientifique de France compétences et présidente de l'Institut supérieur des métiers, est revenue sur les difficultés à capter les publics dits *« invisibles »*. La spécialiste s'est notamment penchée sur l'importance du sourcing, qu'elle considère comme charnière. *« Sa réussite repose sur 3 conditions : avoir des relations solides avec les prescripteurs ; avoir une présence sur le lieu de vie et une connaissance des publics (…) La mobilisation au plus près des territoires passe par des relais locaux tels que les acteurs du monde associatifs, Pôle emploi et les Missions locales ainsi que les pairs, qui sont les anciens bénéficiaires des dispositifs »*, a étayé la spécialiste.

Développer « le travail en réseau »

Anne de Blignières-Legeraud a insisté sur l'importance *« d'un travail en réseau, dans le sens d'une meilleure coordination des partenaires sur le terrain* (qui) *réduit le risque de saturation des territoires par les opérateurs trop nombreux, avec des process différents et des effets de concurrence irréductibles »*.

Un PRF « plus incisif »

Après cette intervention, Naoual Slassi-Guy, chargée de mission « contractualisations partenariales » à la direction de la formation professionnelle au Conseil régional du Centre-Val de Loire, a présenté la stratégie régionale de mobilisation des publics vers la formation dans un contexte marqué par *« un public de plus en plus en difficulté »*, *« une offre de formation peu visible et lisible »* et des *« circuits lourds et décourageants »* pour les utilisateurs. Parmi les pistes évoquées pour remédier à ces problèmes, la professionnelle a mis en avant la volonté de la Région de poursuivre son travail en *construisant « un Plan régional de formation* (PRF) *encore plus incisif, en lien renforcé avec toutes les politiques régionales comme l'orientation, la jeunesse, l'aménagement du territoire »*, *« mieux communiquer sur l'offre de formation »* et *« accompagner les organismes de formation à mieux mobiliser et recruter »*

Source : Le Quotidien de la Formation, Guilherme Ringuenet, 11 mai 2023

Centre-Val de Loire veut renforcer l'accompagnement individualisé

Le président du Conseil régional de Centre-Val de Loire, François Bonneau, a présenté le nouveau Contrat de plan de développement des formations et de l'orientation professionnelles (CPRDFOP), jeudi 13 avril. Intitulé « Agir ensemble pour impulser une dynamique de transformation », il s'articule autour de 4 grands axes.

Ce contrat quadripartite (État, Région, organisations syndicales de salariés et professionnelles d'employeurs) est axé autour de 4 grands chapitres : *« l'observation, l'orientation, la formation et la mobilisation »*, a exposé le vice-président en charge de la formation professionnelle, Jean-Patrick Gille.

Une territorialisation plus poussée

Sur le premier point, l'observation, l'élu a déclaré que *« la Région doit pouvoir mieux appréhender les besoins en compétence. Si nous disposons déjà d'outils tels que l'observatoire des branches, nous devons aller plus loin, notamment sur les filières »*.

Concernant l'orientation, compétence régionale depuis la loi du 5 septembre 2018, *« nous l'embarquons ainsi très fortement »*, a annoncé le vice-président, rappelant que le Centre-Val de Loire est *« la seule Région qui a créé des emplois d'ingénieurs de l'orientation »*. Sur le volet formation, le socialiste a fait part de la volonté de ce contrat de *« renforcer la notion de parcours et d'accompagnement individualisé »*. Enfin, la territorialisation va passer par *« une politique de formation encore plus ancrées dans les bassins de vie. Nous voulons que les « Comités de développement de l'emploi » (Codeve) qui jusqu'à présent sont coanimés avec l'Etat se fassent désormais en présence des collectivités locales et des départements, comme des déclinaisons des Comité régional de l'emploi, de la formation et de l'orientation professionnelles* (Crefop) *»*.

3 formations qualifiantes par bassin de vie

Le document stratégique qu'est le CPRDFOP doit nous permettre d'avoir à *terme « 3 formations qualifiantes dont une postbac ainsi qu'un tiers-lieu de compétences sur les 23 bassins de vie de la Région*, a poursuivi Jean-Patrick Gille. *Nous voulons également dans le cadre de la contractualisation avec les départements que le nombre de bénéficiaires du revenu de solidarité active (RSA) en formation passe de 19% à 25% »*.

Quid du Pacte et de France Travail ?

« Deux ombres à ce contrat, a détaillé le vice-président en charge de la formation professionnelle. *L'avenir du Pacte dont on ignore pour l'instant de quelle manière il sera prorogé comme annoncé par l'État. Nous sommes inquiets car pour l'instant, il n'y a pas eu de discussions engagées. Enfin, sur France Travail. Il y a une ambiguïté du gouvernement qui laisse entendre que ce nouvel opérateur sera plus prégnant sur la formation. Est-ce que cela sera une manière de rogner cette compétence des Régions ? »*, s'est interrogé l'élu.

Un suivi du CPRDFOP est prévue dans 2 ans.

Source : Le Quotidien de la Formation, Guilherme Ringuenet, 17 avril 2023

AVEC Centre Inffo

Partenaire des acteurs de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles

Publicité 2023 Centre Inffo - ©Crédit photo shutterstock

RENSEIGNEMENTS

contact.regions@centre-inffo.fr

Centre Inffo centre-inffo.fr

Les Régions au cœur de la formation

Centre Inffo - Juin 2023

Centre Inffo propose aux professionnels de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles une expertise en droit et ingénierie, une offre de formation et une information sur mesure et spécialisée. Il réalise des missions d'ingénierie, de conseil et d'accompagnement et anime les débats des professionnels.

Association sous tutelle du ministère en charge de la Formation professionnelle, Centre Inffo est doté d'une mission de service public de capitalisation dans le champ de l'apprentissage, de la formation et de l'évolution professionnelles.

Fort d'une équipe de 75 collaborateurs, Centre Inffo s'engage à apporter à ses partenaires et ses clients publics et privés une expertise actualisée et une méthodologie éprouvée au service de leurs enjeux et projets.

Centre Inffo

4, avenue du Stade-de-France
93218 Saint-Denis-La Plaine cedex

Tél. : 01 55 93 91 91 - www.centre-inffo.fr

Département Régions-Europe-International
contact.regions@centre-inffo.fr